

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'enseignement supérieur,  
de la recherche et de l'innovation

---

Arrêté du

**12 MARS 2021**

**fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2021 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires**

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la directrice générale du Centre national de gestion,**

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 08 février 2021 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités-praticien hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2021 et fixant les modalités de candidature,

**Arrêtent**

**Article 1er**

Sont autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2021 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires les candidats et les candidates dont les noms suivent :

**ODONTOLOGIE PEDIATRIQUE ET ORTHOPEDIE DENTO-FACIALE**

Mme Francesca SIU PAREDES épouse GAGELIN

**PREVENTION, EPIDEMIOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE, ODONTOLOGIE LEGALE**

M. Gabriel FENANDEZ DE GRADO  
Mme Elisabetta MERIGO

## CHIRURGIE ORALE ; PARODONTOLOGIE ; BIOLOGIE ORALE

M. Jean-Eric ALARD  
M. Emile BOYER  
Mme Solen NOVELLO épouse PALARD  
Mme Clara BRETAUDEAU  
M. Adrian BRUN

## DENTISTERIE RESTAURATRICE, ENDODONTIE, PROTHESES, FONCTION-DYSFONCTION, IMAGERIE, BIOMATERIAUX

M. Philippe FRANCOIS  
Mme Chloé MENSE  
Mme Marie-Laure MUNOZ-SANCHEZ  
M. Thibault CANCEILL  
Mme Natacha LINAS  
M. Antoine GALIBOURG  
Mme Caroline MOCQUOT  
M. William PACQUET

### Article 2

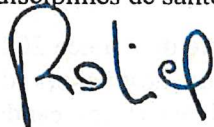
Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **12 MARS 2021**

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche  
et de l'innovation

Pour la ministre et par délégation :

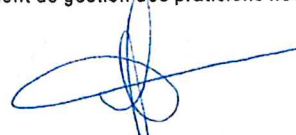
Le chef du département des enseignants-chercheurs  
des disciplines de santé



Pascal ROINEL

Pour la directrice générale du  
Centre national de gestion,

Pour la directrice générale,  
L'adjointe à la cheffe de département  
Département de gestion des praticiens hospitaliers



Fanny LECOEUVE